



Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 13 février, à 18 h 30, sur Teams.

SONT PRÉSENTS :

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Madame Amélie Paré | Présidente |
| Madame Jessika Phaneuf | Substitut au Comité de parents |
| Madame Sylvie Correia | Parent substitut |
| Monsieur Samuel Busque | Parent |
| Monsieur Joseph Ngayap | Parent |
| Madame Chantal Beauclair | Enseignante |
| Madame Geneviève Mailloux | Enseignante |
| Madame Annik Paradis | Enseignante |
| Madame Julie Roy | Employée de soutien |
| Madame Marie-Claude Grignon | Employée de soutien |

ABSENCE :

| | |
|-----------------------|--------|
| Monsieur Alain Boissé | Parent |
|-----------------------|--------|

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Madame Nathalie Chenette | Directrice |
| Madame Émilie Talbot | Directrice adjointe intérimaire |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 FEVRIER 2023

Amélie Paré fait lecture de l'ordre du jour.

Madame Chenette demande l'ajout de 2 points :

9.1.7 Chorale

9.1.8 Questionnaire aux élèves

Il est proposé par Annik Paradis d'adopter l'ordre du jour modifié.

CÉ-28-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 28 NOVEMBRE 2022

Un membre demande la correction d'Émile pour Émilie à la page 1 et à la page 2.

Il est proposé par Chantal Beauclair d'adopter le procès-verbal corrigé de la rencontre du 28 novembre dernier.

CÉ-29-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Madame Chenette fait le suivi des points traités le 28 novembre dernier.

Le 28 novembre dernier, les membres avaient approuvé le projet MusicFest Canada. Le projet est maintenant très avancé ; le 1^{er} dépôt pour le voyage a été fait, un encan s'est déroulé le 9 février dernier permettant de recueillir la somme de 3,500.00 \$ qui sera doublée par la Fabrique a projets devenant ainsi 7,000.00 \$.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PAROLE A LA PRESIDENTE DU CÉ

Madame Paré informe les membres des recherches qu'elle a effectué pour une campagne de financement avec des chocolats de Pâques. Il faut s'inscrire à l'automne pour ce type de campagne de financement. La livraison se fait à l'école demandant un grand nombre de bénévoles pour la remise des chocolats, c'est un gros projet. Il est trop tard pour cette année, à repenser pour le futur.

Un échange entre les membres s'ensuit.

7. PAROLE A LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- On ressent la pénurie de personnel, les éducatrices jumellent des groupes, beau travail collaboratif ;
- Le marché de Noël fut encore un succès, le personnel songe déjà à la prochaine édition. Le projet de faire un don à un organisme a dû être annulé pour des contraintes administratives, mais sera retenté l'an prochain.
- Les 9 et 10 février furent 2 grosses journées pédagogiques, la prochaine sera le 24 mars.
- À venir, période d'inscription et plan d'effectif.

8. PAROLE AU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Jessika Phaneuf, substitut au Comité de parents, n'est plus disponible le jeudi soir pour assister à ce comité. Cependant, puisqu'elle reçoit les résumés des rencontres, les membres ont demandé à madame Phaneuf d'en faire la lecture lors des rencontres du CÉ. Elle a accepté cette demande.

9. DECISION

9.1.1 APPROBATION DE LA GRILLE-MATIERES

Madame Chenette présente le dossier. Elle explique aux membres la répartition du temps d'enseignement par matière par niveau. Un échange s'ensuit.

Sylvie Correia propose l'adoption de la grille-matières pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ-30-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES

Madame Chenette présente le dossier.

Monsieur Busque apporte un complément d'information.

Un échange entre les membres s'ensuit.

On convient de reprendre la Boîte blanche en leur demandant que les photographes ne travaillent pas de façon expéditive.

Sylvie Correia propose que La boîte blanche réalise les photos scolaires pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ-31-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.3 ACHAT EN EDUCATION PHYSIQUE - FDS

Madame Chenette présente le dossier.

En 2019, le course-o-thon avait rapporté la somme de 7 202.00 \$ qui avait été placée dans le fonds à destination spéciale. Les enseignantes en éducation physique ayant besoin de renouveler et remplacer le matériel, madame Chenette demande l'autorisation aux membres du CÉ pour procéder à l'achat du matériel requis par nos spécialistes :

- Dossard
- Ballon Basketball
- Ballon volleyball
- Balle mousse mini tennis
- Banc suédois pour le petit gymnase
- Spikeball
- Ensemble de gardien de but
- Ensemble de bâton de hockey
- Ensemble du jeu Footbaskil
- Bâtons fleur
- Porte drapeau pour les sorties sportives extérieures

Geneviève Mailloux propose l'achat du matériel d'éducation physique à même le fonds à destination spéciale.

CÉ-32-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.4 TRANSFERT AIDE ALIMENTAIRE

Madame Chenette présente le dossier. Nonobstant le nombre d'élèves par école nécessitant l'aide alimentaire, les écoles se partagent une enveloppe selon le nombre d'élèves fréquentant une école. Ainsi, l'école Madeleine-Brousseau reçoit 3, 800.00 \$ et apporte son aide à un seul enfant. L'école Sainte-Marie reçoit le même montant et doit déboursier 10, 000.00\$ pour venir en aide à ses élèves. Face à cette situation, les directions du secteur Chambly-Carignan ont décidé de transférer un montant de cette enveloppe à l'école Sainte-Marie. L'école Madeleine-Brousseau souhaite transférer 2,000.00\$ pour soutenir l'école Sainte-Marie.

Les membres saluent cette belle initiative.

Annik Paradis propose que la somme de 2,000.00 \$ provenant de l'enveloppe d'aide alimentaire soit transférée à l'école Sainte-Marie.

CÉ-33-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.5 CAMPAGNE DE FINANCEMENT PROJET MUSICFEST

Madame Chenette présente le dossier. Le 9 février dernier, s'est tenue la première activité de campagne de financement pour le MusicFest Canada, soit un encaissement qui a rapporté avec l'aide de la Fabrique à projet un montant de 7, 000.00 \$. Il faut encore récolter 13, 000.00 \$ pour la réalisation de ce projet.

Une deuxième campagne de financement est prévue pour le 23 mars, un spectacle-bénéfice dans le grand gymnase. Des billets seront vendus et un chapeau sera passé à la fin du spectacle. Les élèves de l'ensemble de guitares se produiront sur scène en interprétant les pièces qui seront présentées au MusicFest Canada. Les enseignants de musique présenteront également un numéro.

Une troisième campagne de financement est prévue à la fin avril, ils ramasseront des canettes consignées.

Sylvie Correia propose la tenue de ces 2 campagnes de financement.

CÉ-34-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.6 CONFERENCE AUX PARENTS (AVRIL OU MAI)

Madame Chenette présente ce dossier. Possibilité d'offrir une nouvelle conférence du docteur Nadia Gagnier ayant pour thème ; L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans... et même les adultes ! en avril ou mai à 19 h 30 sur Zoom. Disponible en rediffusion 30 jours. Un échange s'ensuit. On propose de varier les conférenciers.

Annik Paradis propose d'autoriser la diffusion d'une nouvelle conférence du Dre Gagnier.

CÉ-35-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.7 CHORALE

Madame Chenette présente le dossier. Jennifer Bibeau, enseignante de 2^e année avait mis sur pied, avant Noël, une chorale pour Noël, chorale composée d'élèves de 2^e et 3^e année. Elle souhaite refaire cette expérience avec une chorale chantant des chansons du répertoire québécois. Pour ce faire, elle aura besoin d'une trame sonore des chansons choisies afin de faciliter les pratiques en chœur et à la maison. Cette trame sonore sera également utilisée lors du spectacle pour les familles des membres de la chorale. Afin de réaliser cette trame sonore en studio d'enregistrement, il faudrait charger 10.00 \$ par élève.

Samuel Busque propose que la somme de 10.00 \$ soit chargée aux parents de la chorale afin de réaliser la trame sonore.

CÉ-36-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.8 QUESTIONNAIRE AUX ELEVES

Madame Chenette présente le dossier. Chaque année, le CÉ doit sonder les élèves. La chaire en psychologie de l'Université Laval propose un sondage pour les élèves à travers le Québec ; « Climat scolaire et bien être à l'école ». Ils fournissent le sondage et en font une analyse qui est remis aux écoles par la suite sous forme de brochure incluant graphiques, analyses et commentaires.

Geneviève Mailloux propose l'utilisation du sondage de l'Université Laval pour sonder nos élèves.

CÉ-37-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

DISCUSSION

9.2.1 CRITERES DE SELECTION DE LA DIRECTION D'ETABLISSEMENT

Madame Paré présente le dossier. Elle fait lecture des critères de sélection de la direction de l'établissement de l'année dernière.

Chantal Beauclair propose de sélectionner les mêmes critères de sélection que l'année dernière.

CÉ-38-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

INFORMATION

9.3.1 COUR D'ECOLE

Madame Chenette présente le dossier. Nous n'avons pas encore reçu de réponse pour la demande de subvention.

Depuis lundi matin, une nouvelle pratique est en expérimentation dans la cour d'école. Les élèves de 5^e et 6^e année utilisent maintenant les espaces extérieurs de la cour d'école pour les périodes de récréations laissant ainsi plus d'espace aux autres élèves.

La séance du 20 mars est reportée au 3 avril.

Les directions quittent la rencontre pour le point 9.2.1 Critères de sélection de la direction d'établissement.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 3 avril à 18 h 30 en Teams. À 19 h 33, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-39-2022 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date